

Tarifs saison 2022-2023 cours du mercredi

Licence fédérale : 41 euros

Cotisation club : 6 euros

Adhésion Foyer Rural : Régler directement au secrétariat du foyer.

1^{er} Paiement en septembre comprenant la licence, la cotisation club et le premier mois = 65euros

2^{ème} paiement en octobre comprenant le premier trimestre = 54 euros

3^{ème} paiement en janvier comprenant le deuxième trimestre = 54 euros

4^{ème} paiement en avril comprenant le dernier trimestre = 54 euros

Les chèques seront encaissés le 15 du mois (pour une autre date venir me voir).

A partir du mois de janvier les demandes de remboursement ne seront plus acceptés.

